

COMPTE-RENDU COMITE DE DIRECTION ÉPIC OTBL JEUDI 3 MARS 2016 – 18h – Mauvezin

Présents :

Collège des élus : Christiane PIETERS, Linda DELDEBAT, Marie-José SEYCHAL, Alain BERTHET, André TOUGE, Aline BARAILHE, Monique MESSEGUE, Suzanne BIGNEBAT (suppléante), Daniel SORO (suppléant).

Collège des socio-professionnels : Eddy NEYT, Nicole COURNOT, Béatrice IVALDI, Clara THOMAS, Marie-France ALEXANDRE, Nathalie BOVAIS, Martine COURANT (suppléante).

Membres qualifiés : Charlotte DE MALET, Marie-René GAMOT, Catherine MITJANA, Béryl BASTOUILL.

Direction: Karine DOUARD, Marion RIDDE.

Excusés :

Collège des élus : Guy MANTOVANI, David TAUPIAC, Éliane MARSIGLIO, Claire DULONG (suppléante).

Collège des socio-professionnels : Jean-Noël CARBONNEL.

Absents :

Collège des élus : Gilles BEGUE, Martine MARTIN, Philippe DUPOUY, Serge CETTOLO, Michel FOURREAU.

Collège des socio-professionnels : Stéphanie GRENIER, Jean-Marc PASCOLINI, Gilles COURTES.

À 18h10, ouverture du Comité de Direction de l'EPIC OTBL par sa présidente, Christiane Pieters.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 7 décembre 2015

Christiane Pieters demande à l'assemblée s'il y a des commentaires sur le compte-rendu à valider.

⇒ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

2) Présentation de Pass'enGers

Charlotte de Malet, membre qualifié du Comité de Direction, présente le collectif de guides conférencières Pass'enGers. Elle développe son mode de fonctionnement, le programme d'ores et déjà établi avec plusieurs communes du département ainsi que des exemples de propositions à soumettre au Comité de Direction pour la saison 2016 (Cf. Document joint)

S'ensuit un débat nourri sur le devenir des visites existantes et la communication autour de ces événements.

La Direction demande l'aval du Comité de Direction pour négocier quelques prestations dans la mesure de la somme de 600€ inscrite au budget prévisionnel 2016.

⇒ **La proposition est approuvée à l'unanimité.**

3) Point sur la formation Action ADEPFO

Karine Douard précise que nous sommes toujours en attente de la tenue du comité de programmation à la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Ce retard étant probablement dû à la charge de l'organisation de la nouvelle Région.

Nous espérons un démarrage de la formation en avril.

Il est convenu de réunir le groupe de stagiaires pour travailler sur la géolocalisation de l'offre touristique de Bastides de Lomagne. Plusieurs dates sont envisagées (dans les 2 semaines suivantes). Elles seront soumises aux stagiaires dans les meilleurs délais.

4) Guide du Routard Pays Portes de Gascogne

Marion Ridde rappelle que 20.000 exemplaires du Guide du Routard sont édités à la charge du Pays Portes de Gascogne, traitant des spécificités touristiques, gastronomiques, culturelles, historiques et patrimoniales de notre territoire.

Le déroulement du lancement du Guide de Routard devrait s'établir sur les bases suivantes :

- Jeudi 7 avril : Forum départemental du tourisme. Philippe Gloaguen, créateur du Guide du Routard, sera présent sur un show-room Guide du Routard.

- Vendredi 8 avril : 13h lancement officiel du Guide avec l'équipe du Guide du Routard, tous les prestataires et acteurs du Guide, les élus ainsi que les représentants de la presse, au cours d'un apéro de Pays. A priori, au musée campanaire de l'Isle-Jourdain.

- Samedi 9 avril : fête du Routard et journée portes ouvertes spéciales Guide du Routard sur tout le territoire du Pays.

- Mercredi 13 avril : parution dans toutes les librairies de France.

Le Pays Portes de Gascogne a proposé à chacun des Offices de Tourisme du territoire l'achat du guide à prix coûtant (3 €) pour une revente dans les divers Bureaux d'Information Touristique au prix public de 4.90 €.

⇒ **Le Comité de Direction décide une commande de 200 exemplaires à répartir dans ses BIT.**

Par ailleurs, le Pays a proposé aux mêmes OT de se faire le relais entre lui et leurs prestataires : achat et revente dans les mêmes conditions.

⇒ **Le Comité de Direction s'oppose à cette proposition.**

5) Aménagement des postes de travail de Cologne et Mauvezin

Les BIT de Cologne et Mauvezin accueillent deux employées reconnues "travailleurs handicapés".

Karine Douard informe l'assemblée de la volonté de la Direction d'aménager leurs postes de travail conformément au niveau de leur handicap (mobilier de bureau adapté, souris, repose-pieds...)

Le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) pour l'agent de Mauvezin mis à disposition par la CCBL et l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) pour l'employée de l'ÉPIC de Cologne, participent au financement des aménagements de poste.

Cet investissement est porté au budget de la Commission Tourisme et Culture de la CCBL. Les dépenses estimées s'élèvent à 6.000 € pour les deux postes, le financement à 4.000 €.

6) Renouvellement du contrat d'adjoindé de direction

Après concertation avec l'intéressée, Karine Douard propose de renouveler le contrat de Marion RIDDE, adjoindé de direction à l'EPIC, pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} avril 2016.

⇒ **Le renouvellement du contrat de l'adjoindé de direction est voté à l'unanimité.**

7) Vote du compte administratif 2015

(Cf. document joint)

Karine Douard présente le 1^{er} compte administratif 2015 de l'EPIC créé au 1^{er} avril en accord avec le compte de gestion dressé par le trésorier.

⇒ **Le Compte Administratif 2015 est voté à l'unanimité et le compte de gestion dressé par le Receveur est approuvé à l'unanimité.**

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	122 057.00 €
	Réalisé	92 013.10 €
Recettes	Prévu	122 057.00 €
	Réalisé	93 505.41 €

⇒ **Après avoir approuvé le compte administratif 2015 et considérant l'équilibre budgétaire, le comité de direction décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit (au budget 2016 au compte 002) : EXCEDENT en fonctionnement de 1 492.31**

8) Vote du Budget Prévisionnel 2016

Karine DOUARD présente au comité de direction le Budget Primitif de l'exercice 2016 :

Fonctionnement

Dépenses :	150 200.00 €
Recettes :	150 200.00 €

Changements dans le BP 2016 par rapport à celui présenté lors du comité de direction (Cf. document joint) :

- Répartition des charges sociales sur les différents bureaux d'information touristiques
- Répartition différente à l'article 6281 (concours divers, cotisations) : prise en compte des montants de cotisations « station verte » à Mauvezin et « plus beau village de France » à Sarrant
- Affectation du résultat au 002 rajoutée
- Diminution de la subvention intercommunale

⇒ **Le comité de direction vote le Budget Prévisionnel 2016 avec 1 abstention.**

9) Questions diverses

❖ Encart sur le programme du festival Jazz In Marciac.

- 5 000 exemplaires vendus entre le 29/07 et le 15/08
- Formats d'annonce :
 - ¼ de page (70 x 105 mm) : 375 € HT
 - ½ page (145 x 105 mm) : 675 € HT
 - 1 page (165 x 240 mm) : 1 200 € HT

⇒ **Le Comité de Direction ne valide pas la proposition**



❖ Contestation de la délibération de la taxe de séjour par Valérie Cournot.

Christiane Pieters fait lecture à l'assemblée du courrier de contestation de la délibération de la taxe de séjour, envoyé par recommandé avec accusé de réception par Valérie Cournot, propriétaire à Avezan du gîte "Nazère", labellisé 5 épis par Gîtes de France.

⇒ **Le Comité de Direction décide inopportun de délibérer à nouveau.**

❖ Déménagement du BIT de Saint-Clar.

La Communauté de Communes vend le bâtiment accueillant le bureau d'information touristique à la commune de Saint-Clar, l'acte de vente est en cours de finalisation. Le BIT déménagera donc après l'été dans les locaux de la mairie, sous la halle et l'EPIC devra s'acquitter d'un loyer de 300 euros par mois.

❖ Point sur les actions des Bureaux d'information Touristiques

○ Suite à une formation avec l'UDOTSI du Gers, il a été mis en place entre le siège de l'EPIC et l'ensemble des bureaux un Google Drive : c'est un service de stockage et de partage de fichiers (agenda commun, vidéoconférence possible, manifestation à partager...). Cela permet de travailler en équipe et à distance.

○ Les agents des BIT ont suivi une formation avec le CDTL du Gers pour géolocaliser les sentiers de randonnées sur la base de données touristiques départementale du Gers (AGIT32). Cela va permettre d'élaborer une carte intercommunale des sentiers de randonnées et de découverte.

○ Les agents des BIT travaillent actuellement à l'élaboration des documents de Communication "Visites et Loisirs" et "Manifestations". Il a été décidé par les membres du comité de direction d'élaborer un document commun pour l'ensemble du territoire et non 1 document par secteur.

Les membres de l'assemblée n'ayant plus de question, Christiane Pieters clôt la séance à 20h30.